



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°20 du 18 août 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Suite au passage orageux de ces derniers jours, le ciel est plus ou moins voilé et un risque localisé d'averses orageuses est possible sur certains secteurs. Les températures sont de saison et une hausse de celles-ci est prévue à partir de mercredi.

Pas de données cette semaine pour les départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

L'essentiel de la semaine

Oignon : bon état sanitaire. Fin des suivis.

Poireau : forte pression thrips sur la majorité des secteurs.

Salade : augmentation de la présence de pucerons dans certaines parcelles.

Chou, navet : restez vigilant vis à vis des chenilles et des aleurodes.

Céleri, carotte, persil : peu de captures de la mouche de la carotte et pas de maladie.

Table des matières

OIGNON : 2

POIREAU : 2

SALADE : laitues diverses et frisées 4

CHOU et NAVET : 6

CAROTTE - CELERI - PERSIL : 8

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 11

Focus adventice : Souchet comestible :

Eléments de reconnaissance : cliquez (Ctrl+clic) sur l'image

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



ATTENTION
plante envahissante

Localisation :
Cette plante est présente dans le monde entier.

LE SOUCHET COMESTIBLE
Cyperus esculentus

Nuisibilité en cultures légumières :
Le Souchet est une **plante envahissante** car elle possède un fort pouvoir de multiplication par ses rhizomes et ses tubercules. L'extension du souchet au sein d'une parcelle est très rapide (1 à 2 ans) et peut **réduire très fortement** la production (qualité et quantité). Plusieurs secteurs de la Manche sont déjà particulièrement touchés.

Description :

- Plante vivace printanière et estivale.
- Tige triangulaire pleine sans nœuds (photo 3).
- Feuilles vert clair, sans poils, luisantes et épaisses, arrangées en groupe de 3.
- Longs rhizomes blancs à brun, formant des tubercules et de nouvelles pousses (photo 4).
- Tubercules ressemblant à de petites pommes de terre de 1 à 15 mm de longueur (photo 5). Ils se détachent facilement lorsqu'on arrache la plante, il faut donc déterrer le souchet en creusant sur 15 à 20 cm de profondeur pour les trouver.
- Fleurs caractéristiques avec épis roux (photo 6).

Photo 1 et 2 : Champ de carotte envahi par le souchet.

Photo 3 : Tige triangulaire.

Photo 4 : Rhizomes et tubercules.

Photo 5 : Tubercules.

Photo 6 : Fleurs caractéristiques.

N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous et à nous contacter au moindre soupçon de présence : contact-caen@fredon-normandie.fr

Le projet Ecophyto est cofinancé par l'Union européenne et la Région Normandie

En cas de soupçons : contactez moi marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr
<https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 parcelle bulbille	De fin bulbaison à tombaison

Aucune maladie n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention aux arrosages trop importants avec les conditions sèches du moment. Les risques de bactérioses et de fusarioses augmentent avec les excès d'eau.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	De 6 feuilles à proche récolte
	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

Thrips :

Observations : des adultes et des larves sont toujours présents dans la majorité des parcelles du réseau.

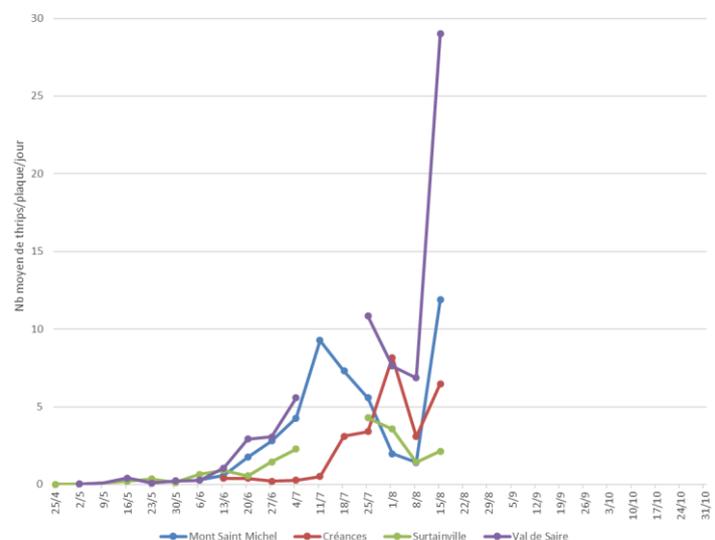
Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel	Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 91% des plants contre 82% la semaine dernière.	↗
Créances	Malgré la présence d'eau dans les cornets au moment des observations, des thrips ont été observés dans la majorité des parcelles.	=
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants avec des effectifs toujours importants. Présence de larves de chrysope.	=
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 6% des plants contre 0% la semaine dernière.	=
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 78% des plantes contre 11% la semaine dernière.	↗

Relevé des pièges :

Les captures sont en très forte progression sur l'ensemble des secteurs.

Evolution du risque : après l'épisode orageux, les conditions sont de nouveau favorables au développement de ce ravageur. **La pression reste forte sur poireaux d'été et d'automne. Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des papillons de teigne sont piégés sur les secteurs d'Annville et de Lingreville.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33
50 - Lingreville	0	0	1	0	2	0	3
50 - Annville	0	0	3	/	7	7	5
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	0	/	/	0	0	0	0
50 - Surtainville	0	/	/	0	0	0	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0
27 - vallée de Seine	0	0	0	24	9	0	/

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles**. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse :

Des piqûres de nutrition sont observées dans trois parcelles du val de Saire sur 12 à 16% des plants.

Evolution du risque : évolution à suivre si présence de galeries ou de pupes dans le fût.

Rouille :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du Val de Saire sur 12 à 48% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Le temps sec limite son développement. La pression reste globalement faible. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence d'irrigation.

Alternaria :

Cette maladie est présente dans toutes les parcelles du Val de Saire sur 8 à 32% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Le temps sec limite son développement. La pression reste faible. Le risque dépend de la sensibilité variétale et de la présence d'irrigation.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
14		6 parcelles	

Puceron :

La présence de pucerons est observée sur plusieurs secteurs :

- Surtainville : 1 parcelle touchée sur 4% des plants,
- Val de Saire : 4 parcelles touchées sur 8 à 36% des plantes,
- Calvados : 1 parcelle touchée sur 40% des plantes avec des petites colonies (pucerons *Nasonovia ribis-nigri*).

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

La pression augmente dans certaines parcelles du réseau. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire. Au-delà de 22°C, qui est leur optimum thermique, leur développement ralentit. (<https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/>).

Noctuelle gamma :

Observations :

Comme la semaine dernière, la présence de jeunes chenilles et de pontes reste globalement faible :

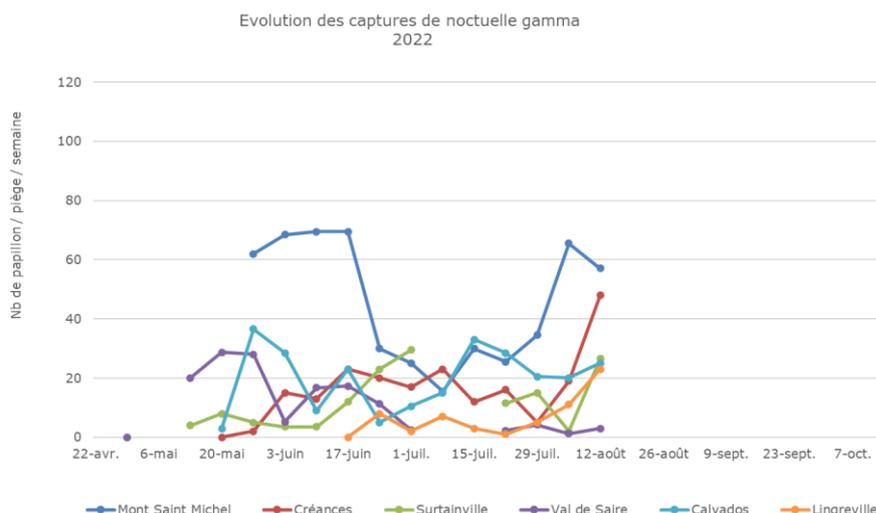
- Créances : présence de ponte dans la parcelle en AB sur 4% des laitues.
- Calvados : présence de pontes dans une parcelle sur 8% des laitues.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation sur tous les secteurs de la côte ouest du Cotentin.

Evolution du risque :

Aucune chenille n'a été observée mais les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.



Thrips :

La présence de thrips est observée dans huit parcelles, sur 8 à 100% des laitues dans les secteurs du Mont Saint Michel, de Créances et du Calvados.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont notées sur le secteur du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Mildiou :

Pas de mildiou dans les parcelles du réseau cette semaine.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Le temps sec actuel est défavorable à cette maladie.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	De 8 - 10
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	feuilles à début pomaison
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur	Navet : plantules à proche récolte
		3 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles.

	nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33
Surtainville_chou		0	0
Surtainville_navet		0	0
Val de Saire_chou		0,1	0
Val de Saire_navet		0	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins. Quand la température du sol est supérieure à 22°C, les pupes restent en état de repos (quiescence) sans évoluer jusqu'à ce que la température redevienne inférieure à 20°C (<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/mouche%20du%20chou%20-descriptif.pdf>)

Pucerons verts et cendrés :

Des foyers de pucerons cendrés sont observés au cœur des choux sur 20 à 32% des plants de deux parcelles dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :

La pression est globalement faible dans les parcelles du réseau. Au-delà de 22°C, qui est leur optimum thermique, leur développement ralentit. (<https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/>). **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Aleurode :

Des aleurodes sont observés dans une parcelle du Calvados sur 100% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Adulte d'aleurode et pontes

Altise :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

⇒ Voir BSV précédents.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des populations d'altises. Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Chenilles :

Selon les secteurs la présence de chenilles est variable et des vols de papillons de piérides sont observés.

- Dans le Calvados, des pontes de noctuelle et des chenilles de piéride de la rave sont observées dans trois parcelles, sur 4 à 20% des choux.
- A Surtainville, des chenilles sont observées dans une parcelle sur 12% des choux.
- Dans le val de Saire, des chenilles et des pontes sont notées dans quatre parcelles sur 8 à 24% des choux.



Chenilles et dégâts de noctuelle

Chenille de piéride de la rave

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'activité de ponte des papillons et au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.

Maladies foliaires :

Des taches noires (*Alternaria* et *Mycosphaerella*) sont observées dans les parcelles du val de Saire.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Ces maladies se développent en conditions humides. Les conditions climatiques des semaines précédentes et celles à venir ne sont pas favorables à leur développement. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

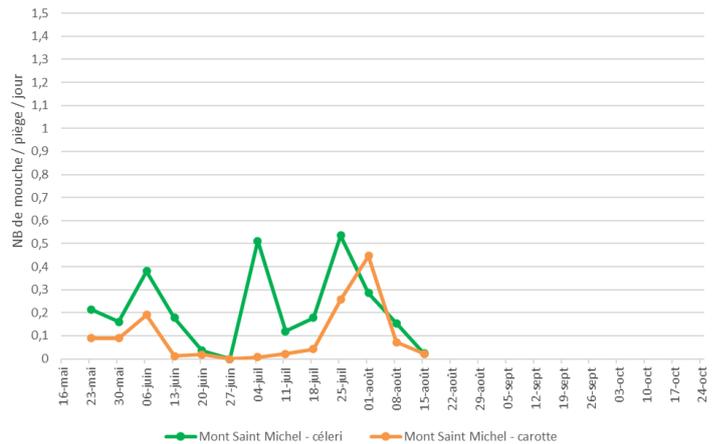
Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris, 2 ^{ème} coupe en persil Début grossissement à proche récolte pour les carottes.
27	Vallée de Seine		Pas de données	
76	Proche Rouen		Pas de données	
50	Val de Saire		1 parcelle	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		Pas de données	

Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :**

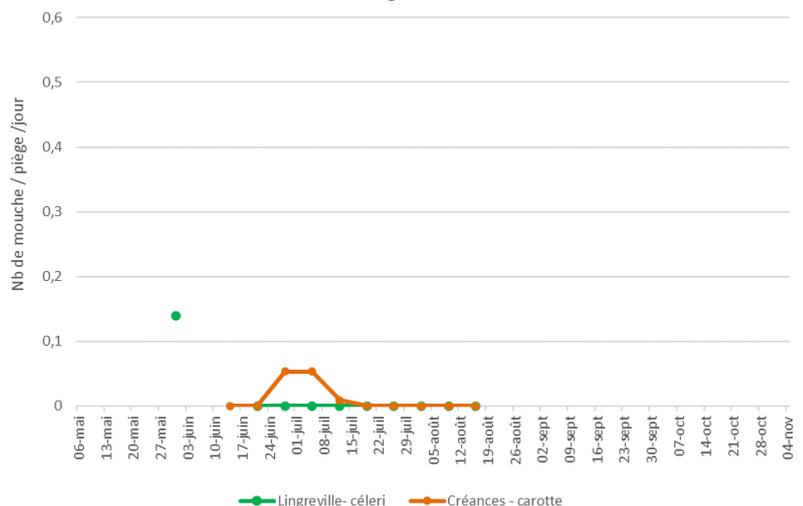
- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont quasi-nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022

- Secteur Créances :

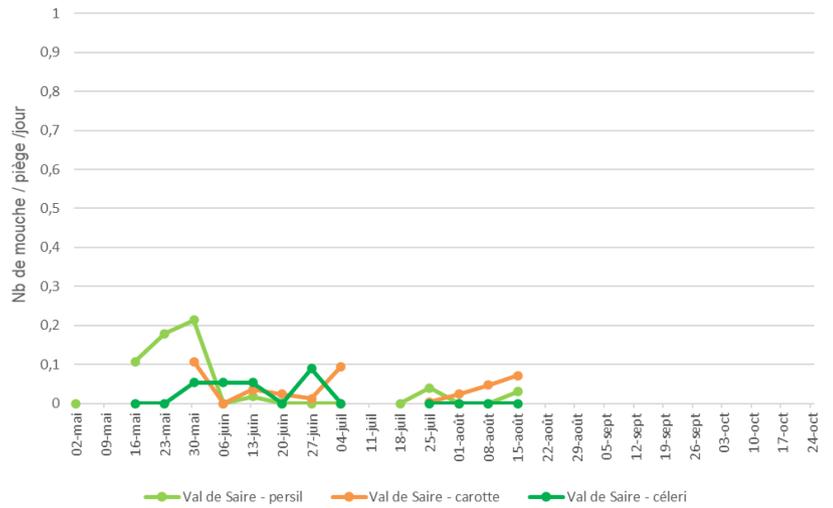
Les captures sont toujours nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022

- Secteur Val de Saire :

Comme la semaine dernière, quelques mouches ont été piégées en parcelles de carotte. Evolution à suivre.

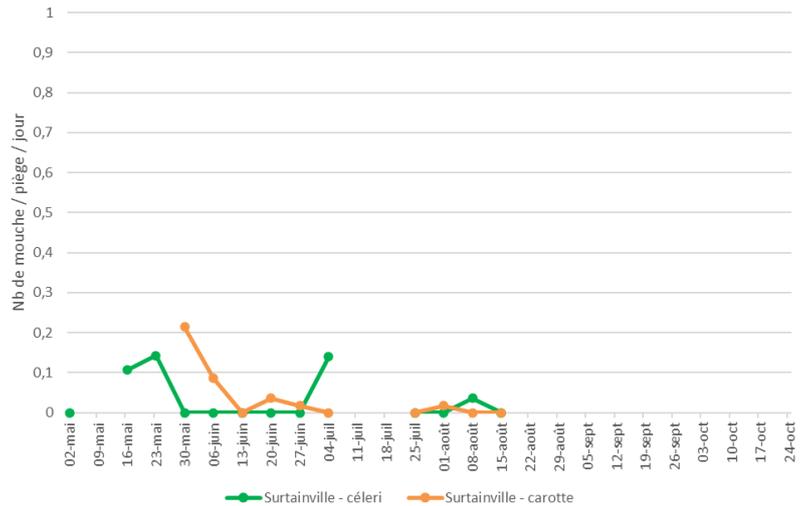
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2022



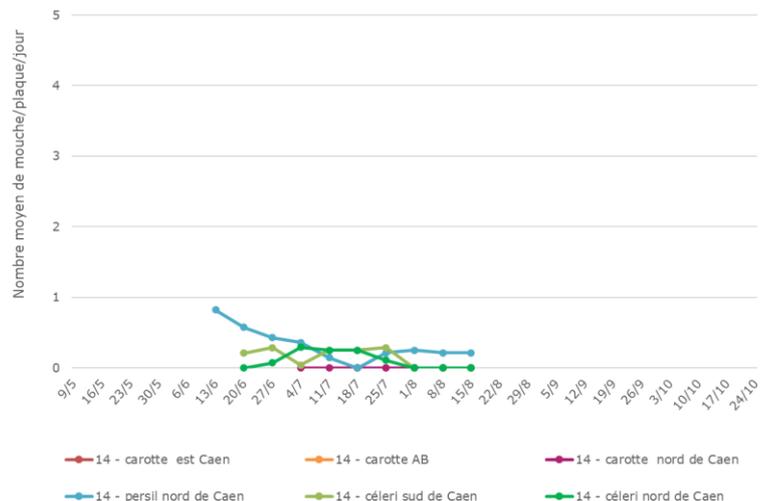
- Secteur Surtainville :

Les captures sont nulles sur ce secteur.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2022



- Secteur du Calvados :

Les captures sont quasi nulles dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés et les conditions météo sachant que les températures élevées ne sont pas favorables à l'activité des mouches. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :

Observations :

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des captures sont enregistrées dans le Calvados et le nord Cotentin.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Maladie foliaire :

Bon état sanitaire des parcelles.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.